



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réglementation

Question écrite n° 714

Texte de la question

Trop de complexités administratives et de charges sociales et fiscales très lourdes ont de multiples effets pervers sur l'emploi. C'est ainsi que des chefs d'entreprise de plus en plus nombreux refusent aujourd'hui de recruter des salariés et demandent à ces derniers d'aller s'inscrire comme travailleurs indépendants. Qui dit travailleur indépendant dit paiement de charges forfaitaires, avances financières parfois totalement disproportionnées avec le revenu du travail considéré. Mme Marie-Thérèse Boisseau demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité ce qu'elle compte faire pour lutter contre cette forme de contournement du code du travail dont la première conséquence est la précarisation de l'emploi.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Thérèse Boisseau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 714

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 1997, page 2293